

Septembre 2021

NON AUX MARIAGE D'ENFANTS

TABLE DES MATIERES

Acronymes et abréviations	3
I.RESUME	4
II.CONTEXTE	4
Approche de la World Vision pour résoudre la question	5
III.OPPORTUNITÉS EXTERNES POUR LA CAMPAGNE ITAW	
Objectif et questions d'évaluation	
IV. CONCEPTION, MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION	
V. MÉTHODOLOGIE	
VI. RÉSULTATS ET CONCLUSIONS	6
VII. DÉFIS	
VIII-RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS	



Acronymes et abréviations

CADBE Charte Africaine du Droit et du Bien-être de l'Enfant

CDE Conventions relatives aux Droits de l'Enfant CEEAC Communauté Economique des Etats de l'Afrique

CEDEF Conventions relatives aux Droits de l'Enfant CDE et la Convention sur l'Elimination de

toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes

CFC Celebrate Family Community

COH Canal of Hope CVA Citizen Voice Action

CP&A Child Protection and Advocacy

FD Foi et Développement

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la Population ITAW It takes a world to end violence against Children

JEA Jeunesse Evangélique Africaine

OCB Organisation Communautaire de Base
ONG Organisation non Gouvernemental
PND Plan National de Développement

PNG Politique Nationale Genre

SNVBG Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Bases sur le Genre

ONG Organisation non Gouvernemental

UA Union Africaine

U|C Union des Jeunes Chrétiens

UL Unlock literacy

UNICEF Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

WV World Vision

WVT World Vision Tchad



I. RESUME

L'instabilité sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique Centrale et dans le Sahel devient de plus en plus préoccupante. Les troubles régionales ont gravement affecté la vie des populations, les ressources matérielles et financières des pays limitrophes y compris le Tchad. Les afflux des populations ont aggravé les diverses formes de violence y compris le mariage des enfants. Les causes du mariage des enfants sont multiples et inter-liées. Les causes principales sont le faible niveau de connaissance et d'implication des enfants sur les processus liés aux mariages d'enfants, la pauvreté des ménages, l'insuffisance des structures de participation des enfants et l'ignorance des lois et surtout les peines encourues par les auteurs de relations sexuelles avec des enfants mineurs.

L'objectif global de la campagne ITAW pour World Vision Tchad (WVT) est d'évaluer l'impact de la campagne lancée. Ce rapport ITAW décrit donc la démarche méthodologique, le déroulement de la campagne dans le contexte de COVID-19, l'implication des autorités administratives, religieuses et traditionnelles et la participation des enfants. De par leur contribution à la campagne cette année, ils ont été les principaux acteurs et metteurs en scènes. Par ailleurs, à partir d'un questionnaire, la collecte des

données a été effectuée dans les zones d'intervention de WVT. Les résultats de la campagne ont été positifs.

Dans le domaine de l'éducation

11373 enfants dont 5467 filles ont participé aux activités des camps de lecture 701 volontaires dont 153 femmes sont formées pour l'encadrement 45 membres du staff de WVT formés sur l'Approche. 97 clubs d'enfants et 21 comités de protection font un travail remarquable sur le terrain Sensibilisation de masse au sein des communautés formés en techniques de conscientisation parentale et d'appui à la lecture chez leurs enfants 896 enseignants dont 115 femmes formés à la méthodologie UL (accès à l'alphabétisation). Les facteurs principaux du mariage d'onfants



II. CONTEXTE

Le taux de mariage d'enfants est très

élevé au Tchad et classe comme l'un des dix pays du monde les plus touchés par le problème. Selon l'enquête démographique et de Sante au Tchad réalisée en 2014-2015, les femmes entrent en première union à un âge plus précoce que les hommes : l'âge médian à la première union est de 16¹ ans, pour les femmes de 25-49 ans contre 22,8 ans pour les hommes du même groupe d'âges qui étaient déjà maries au moment de la réalisation de cette enquête.

Au Tchad le taux de prévalence du mariage d'enfant se présente comme suit : 68% de mariage se passe avant l'âge de 18ans et 29% de mariage se passe avant l'âge de 15ans. Le gouvernement tchadien a en effet adopté et ratifie, ces dernières années, plusieurs textes nationaux et internationaux pour protéger les femmes et les filles, dont l'ordonnance no. 006/PR/2015, interdisant le mariage d'enfant et fixant l'âge minimal de mariage a 18ans. Cette ordonnance a été accompagnée par un décret qui se nomme la loi no . 029 /PR /2015 sur l'interdiction de mariage d'enfant. Toutefois, les effets de cet arsenal juridique ne sont pas encore très palpables.

Le phénomène est aujourd'hui profondément ancre dans les traditions et les mœurs de nombreuses familles et communautés. Plusieurs facteurs expliquent l'enracinement de ce phénomène dans nos sociétés tchadiennes, les pesanteurs socioculturelles, la pauvreté, les conflits et les inégalités basées sur le genre constituent les causes principales. Selon une etude de l'UNICEF, si rien n'est fait, le phenomene dont le taux est de 40 % sur le continent africain risque de doubler d'ici 2050.

World Vision au Tchad par l'intermédiaire du Cabinet d'étude BUCOFORE a mené l'étude sur l'état de lieux du mariage d'enfants dont le résultats récents , le respect de la tradition /coutume avec 57,3% de réponses reste la raison la plus évoquée par les personnes ayant subi le mariage des enfants, les raisons économiques<<dote>> (53,1%) font aussi partie des principales causes du mariage d'enfants. L'arrivée des menstruations (51,6%) également est un facteur déclenchant du processus.

La religion (30,2%) arrive en dernier lieu comme motif réfutant ainsi les appréhensions religieuses comme cause du mariage des enfants. De nombreux conducteurs du mariage d'enfant sont la pauvreté, la faiblesse de l'état civil, les relations discriminatoires entre les sexes et les normes culturelles et religieuses. Dans de nombreuses communautés ou le mariage des enfants se pratique, on a toujours accordé moins de valeur aux filles qu'aux garçons ; les filles sont perçues comme un fardeau ou une marchandise. Il en ressort aussi que la non-application de la loi interdisant le mariage d'enfants sous prétexte de blesser certaines sensibilités religieuses fragilise les mécanismes juridiques de lutte contre le mariage d'enfants. Un autre constat alarmant est que beaucoup de communautés vivent dans l'ignorance et la méconnaissance des textes juridiques interdisant le mariage d'enfants. La majeure partie des personnes estiment aussi que les textes juridiques ne prennent pas en compte les mœurs et coutumes des communautés.

Approche de World Vision pour résoudre la question

Mettre fin au mariage d'enfants ne peut être resolu par soi-meme; Il s'agit bel et bien d'un enjeu nécessitant la mobilisation de la communauté tchadiienne et internationale. En agissant ensemble, encreant des conditions favorables et securisantes pour l'epanouissement des enfants, nous garantissons leur protection et leur avenir. Il s'agit pour nous de protéger les enfantsen menant des actions de sensibilisation auprès des enfantset de leurs familles a travers nos programme de protection de l'enfant, du plaidoyer et de développement.

World Vision au Tchad s'attaque a la question du mariage d'enfants par le biais de campagne de sensibilisations et de plaidoyer. Le défi est d'opérer le changement des habitudes culturelles a travers la participation des enfants dans les communautés respectives. Les filles sont soumises au mariage entre 12-15ans dans la plupart des cas sans leur consentement. Les comites de protection des enfants sont créés et fonctionnent efficacement pour décourager les pratiques néfastes sur les enfants à travers la promotion des droits et responsabilités des enfants. Dans le souci d'assurer la continuité des actions, des clubs d'enfants ont été mise en place dans les villages des zones d'interventions. Ils ont été renforcés et équipes pour les actions de sensibilisations.

Pour ce qui est des zones de programmes de développement de World Vision au Tchad, des formations en couture et tricotage ont été données aux filles, ce qui est une alternative pour prendre en charge leurs besoins économiques et autres. Un fond d'épargne a été ouvert à cet effet pour garder les recettes provenant de la vente de vêtements cousus et tricotes et aussi se procurer d'autres tissus et matériels.

2.1. Méthodologie de la campagne ITAW2.1.1. Type de campagne

ITAW est une campagne de sensibilisation et de conscientisation de la communauté sur les conséquences du mariage d'enfants. En 2021, la campagne a coïncidé avec l'apparition de la pandémie de COVID-19 ; elle a permis de mobiliser les autorités administratives et traditionnelles ainsi que les leaders religieux. Grâce à la participation des enfants, ITAW a été une réussite.

Le déroulement de la campagne dans le contexte de COVID-19

La pandémie de COVID 19 n'a pas empêché le déroulement de la campagne. Les mesures préventives ont été respectées : la distanciation physique, le port de masque, le lavage des mains, etc.

L'implication des autorités à divers niveaux L'implication des autorités administratives, religieuses et traditionnelles dans la campagne a été bénéfique pour la réussite de cet évènement. Le lancement de la campagne a été présidé par le Gouverneur et le Préfet de Koumra dans la province du Mandoul.

Les conférences-débat et causeries éducatives ont été présidées et animées par les leaders religieux à savoir, Pasteur, Imam et Cure avec des thèmes relatifs au mariage des enfants. Les chefs de cantons et les chefs de villages ont fait des exposés sur l'aspect traditionnel et coutumier du mariage des enfants. Leurs positions de vue a été clair sur la problématique. En effet, du point de vue traditionnel, le mariage des enfants n'est pas toléré. Les enfants ne doivent pas se marier.

La participation active des enfants

La participation active des enfants a été une particularité de la campagne cette année. Ils ont été les principaux acteurs et metteurs en scène de cette campagne. Leur participation à toutes les activités a permis de rendre fluide la communication autour du message de cette année. Ils ont été les maitres de la cérémonie. La présentation des pièces de théâtre, sketchs et déclamation de poèmes et des témoignages a été l'œuvre personnelle des enfants.

III. Opportunités externes pour la campagne ITAW

Objectif et questions de l'évaluation

L'objectif global de cet exercice pour World Vision au Tchad est d'évaluer l'impact de la campagne ITAW lancée. Ces questions essentielles nous permettrons de formuler les conclusions à la lumière de nos objectifs ainsi que les axes stratégiques de la campagne.



Y compris les défis liés au COVID-19 sur la mise en œuvre de la campagne.

Les conclusions finales nous aideront à élaborer des recommandations pour améliorer la stratégie et la mise en œuvre de la campagne dans le contexte de pandémie liée au COVID-19 pour une plus grande efficacité dans la prochaine phase de la campagne. L'intégration des recommandations sera prise en compte lors du processus d'actualisation de la stratégie et de planification

IV.CONCEPTION, MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

Avec le comité ad hoc mis en place par le bureau compose des membres du staff, des autorités administratives et des enfants il a été passé en revue les questions à retenir et administrer pour procéder à l'évaluation de la campagne ITAW. En effet, la mise en place du Comite permettra de bien planifier et gérer avec efficacité la campagne. Des questions portaient de la planification, conception, le processus de mise en œuvre, le suivi et évaluations de ladite campagne. Les cibles primaires de l'étude sont, d'une part, les enfants et adolescents (garçons et filles de 9 à 17 ans), et les femmes et hommes, âgés de 18 ans et plus ayant au moins un enfant à charge. D'autres part, les personnes ressources en relation avec la thématique de la campagne : notamment le mariage d'enfants au Tchad, tels que les leaders communautaires et religieux, les organisations communautaires qui accompagnent les enfants concernés par le mariage d'enfants et leurs familles.

La collecte des données a été effectuée dans les zones d'intervention de la WORLD VISION à savoir les régions du Mayo-Kebbi Est, du Mandoul, de la Tandjilé, du Logone Occidental, du Logone Oriental de N'Djamena. Dans chacune de ces régions les localités d'intervention de la World Vison (ADP) ont été choisies pour y faire administrer le questionnaire. L'une des limitations majeures est l'avènement de la pandémie de COVID 19, qui a considérablement impacté les actions de campagne planifiées lors de la mise en œuvre de la tenue de cette évaluation à mi-parcours.

Au-delà de la limitation temporelle, au niveau des ressources humaines, la plupart du personnel ayant participé à la planification, mise en œuvre et à l'évaluation de la campagne sont en mobilité et parfois en dehors de l'organisation.

118 mariages d'enfants annulés.

V. MÉTHODOLOGIE

Dans le contexte de mariage précoce par exemple, une fille de 12 ans qui été donnée en mariage a un adulte de 27 ans. Suite d'une action de dénonciation par les structures communautaires de protection d'enfant auprès de World Vision, les autorités administratives et judiciaires ont été saisies et une action en justice a été déclenchée conduisant à la dissolution du mariage qui a été prononcée par le juge de paix. En effet, la mise en place des structures communautaires de protection des enfants et l'implication des autorités administratives et judiciaires ont contribué à rendre l'environnement social plus sûr et convivial.

VI. RESULTATS ET CONCLUSIONS

Chiffres clés de l'éducation

I 1373 enfants dont 5467 filles participent aux activités des camps de lecture

701 volontaires dont 153 femmes sont formées pour les encadrer

I151 leaders religieux (les pasteurs, les prêtres, les imams) ont été formés ; ils ont restitué autour d'eux cette formation les a transformés

45 membres du staff de World Vision ont été formés sur l'Approche

97 clubs d'enfants et 21 comités de protection font un travail remarquable sur le terrain.

52 groupes et réseaux d'enfants, des jeunes et des femmes avec au total 237 personnes sont formés pour mettre fin à la violence faites aux enfants dans leurs communautés.

17 Comités de Gestion de Plaintes et de Feedback, 12 Comités de protection de l'enfant sont actifs avec un nombre total 173 personnes.

10030 parents dont 4332 femmes ont pris part aux séances de conscientisation parentale en vue d'appuyer le processus d'apprentissage de la lecture chez leurs enfants.

896 enseignants dont 115 femmes sont formés sur les méthodologies UL (accès à l'alphabétisation).

I 151 leaders religieux sont formés sur la protection et la participation des enfants et le renforcement des familles. Ils sont sensibilisés sur toutes les formes de violence faites aux enfants et les moyens de relever ces défis

950 leaders religieux et leurs épouses ont été formés en Modèle COH et Protection de l'enfant.

2500 personnes touchées par les leaders religieux et leurs épouses grâce à la formation qu'ils ont reçue.

Impacts induits par la formation d'enseignants et des formateurs Amélioration du niveau de lecture et de compréhension des élèves ;

Envoi massif des filles et des enfants avec handicap à l'école ; Dénonciation accrue des cas d'incidents ;

Renforcement du plaidoyer local avec les groupes CVA Mise en Place des Clubs d'enfants et les comités de gestion des plaintes

Renforcement du mécanisme de protection de l'enfant dans plusieurs secteurs d'activités.

Compilation des données au niveau local Amélioration du cadre de plaidoyer de haut niveau. Renforcement de l'appui technique et financier des partenaires en faveur des ODD avec les partenaires étatiques et techniques.

VII. DEFIS

Les défis sont énormes mais pas insurmontables. L'inexistence des normes minimales de protection, les standards de politiques publiques des services de base demeure un défi majeur.

Plus de 90% des 342 écoles publiques et communautaires sont construites avec du matériel précaire, sans toit ni clôture.

En saison pluvieuse les élèves ne peuvent plus se rendre à l'école, réduisant le temps consacré aux cours aggravé par l'ignorance des parents qui mettent fin à leur cursus scolaire pour les orienter vers les travaux champêtres et/le mariage précoce.

L'établissement des plans d'action est l'étape qui amène les membres des groupes CVA à engager.

Pour le changement des normes culturelles néfastes, des sensibilisations à travers les troupes théâtrales sur les sketches et mise en scènes du mariage d'enfants, les sensibilisations de masse par les réseaux du comité de protection de



Pour le changement des normes culturelles néfastes, des sensibilisations à travers les troupes théâtrales sur les sketches et mise en scènes du mariage d'enfants, les sensibilisations de masse par les réseaux du comité de protection de l'enfant, les dénonciations et le troupes théâtrales sur les sketches et mise en scènes du mariage d'enfants, les sensibilisations de masse par les réseaux du comité de protection de l'enfant, les dénonciations et le rapportage des cas d'incidents auprès des responsables d'enfants, administratifs et religieux et sur la plateforme éthique par les partenaires communautaires.

51,7% des parents développent une attitude positive vis-à-vis des enfants grâce aux activités de sensibilisation et renforcement des capacités des membres des OCB menées par WV dans les zones de programmes.

48,3% des adultes ou parents interrogés affirment être engagés à déclarer des cas d'abus dans leurs communautés. Les pesanteurs socioculturelles sont des véritables barrières à la dénonciation et au référencement des cas d'abus et de maltraitance des enfants.

Bien que la volonté politique de résoudre la question du mariage d'enfants semble réelle, beaucoup reste à faire pour y parvenir. Face à la pratique du mariage d'enfants, les voies de recours habituels sont d'ordre communautaire et institutionnel. Les structures de recours sont surtout la police, la gendarmerie, les services de l'action sociale et les mairies. Au niveau des villages, ce sont les conseillers qui sont sollicités. Quant à la médiation familiale ou sociale, ce sont les oncles maternels de l'enfant, les leaders religieux ou coutumiers qui sont sollicités.

World Vision s'efforce à agir sur tous les fronts pour lutter contre le mariage précoce. Pour cela nous :

- Menons des actions de sensibilisation auprès des parents et des autorités locales afin de les informer des dangers du mariage précoce et des droits des filles;
- Menons des actions de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes pour les informer de leurs droits et leur apprendre à les défendre;
- Menons des actions de plaidoyer auprès des gouvernements pour l'application des lois contre le mariage précoce ou renforcer les lois existantes;
- Luttons contre les barrières à l'éducation afin de garder d'eau potable et infrastructures sanitaires correctes, lutte contre le travail infantile, etc.);
- Aidons les familles à augmenter leurs revenus grâce à la création de groupes d'épargne et d'activités génératrices de revenus pour éviter que les parents ne marient leurs filles et aient les moyens de les envoyer à l'école
- Aidons les filles à obtenir un certificat de naissance qui prouvent leur âge;
- Intervenons pour arrêter un mariage forcé et précoce en cours, de réinsérer les filles à l'école nous soutenons les

jeunes filles et garçons qui militent dans leur communauté contre les mariages d'enfants

Le mariage des enfants a des conséquences graves sur la santé ; les principales causes de mortalité et de morbidité chez les filles de 15 à 18 ans ;

Le mariage des enfants constitue également une violation des droits humains et influe gravement sur leur droit à l'éducation

VIII-RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS

Au terme de cette évaluation à mi-parcours, nous suggérons des actions spécifiques pouvant être appliquées à la prochaine phase de mise en œuvre de la campagne et d'autres perspectives.

- Continuer par piloter les conversations communautaires afin de susciter un engagement pour mettre fin à la violence contre les enfants;
- Rendre disponible les données axées sur les perceptions des communautés sur la violence contre les enfants;
- Assurer la veille informationnelle des réseaux et groupes de protections afin de suivre les interactions entre les services pour prévenir, signaler et répondre à la violence;
- Renforcer les actions programmatiques visant à changer les attitudes et les comportements;
- Renforcer la collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers engagés pour la cause des enfants ;
- Rehausser la participation et l'implication des clusters managers des zones d'interventions ;
- Appuyer en ressources es partenaires communautaires et religieux pour mettre fin aux violences faites aux enfants de façon pérenne;
- Renforcer les approches en matière de redevabilité et d'exploitation des données provenant des communautés afin de renforcer le leadership de plaidoyer humanitaire mené par World Vision Tchad.
- Appliquer effectivement la loi no. 029 / PR / 2015 portant sur l'interdiction des mariages d'enfants;
- Améliorer l'accès à l'éducation de qualité pour les filles;
- Faciliter la mise en œuvre de la politique Nationale du Genre pour dire non à la discrimination faite à l'encontre des femmes:
- Créer et renforcer le dialogue entre les leaders religieux, le gouvernement et les communautés afin de renoncer à la pratique néfaste du mariage d'enfants ;
- Affecter de ressources nécessaires en allouant de budget pour la mise en œuvre de la feuille de route de lutte contre le mariage d'enfants et les Mutilations Génitales Feminine du Ministère de la Femme, la Protection de l'Enfance et de la Solidarité Nationale
- Vulgariser et mettre en œuvre la Politique Nationale sur le Genre pour promouvoir le changement des attitudes et de valeurs sur les Violences Sexuelles Basées sur le Genre y compris le mariage d'enfants;
- Améliorer l'accès et la qualité à l'éducation de filles. Pour donner plus de chances à la jeune fille. il est plausible, d'augmenter l'accès à l'école: a) les écoles doivent être adaptées aux filles (cela veut dire assurer la qualité de l'enseignement, développer la politique de rétention des filles à l'école et assurer la sécurité de l'environnement scolaire);
 b) les politiques scolaires ne devraient pas discriminer ou chercher à exclure les filles mariées et enceintes (sensibilisation des enseignants et garçons, encouragement des parents à continuer à envoyer leurs filles à l'école).
- Adapter les programmes d'éducations alternatives de l'école non formelle dynamique pour les filles.
- Créer et renforcer un cadre de dialogue entre les leaders religieux, le gouvernement et les communautés pour mettre fin au mariage d'enfants.